

Communiqué de presse
10 septembre 2024

« Baromètre 2024 de l'Épargne en France et en régions » - En Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse :

Le Plan Épargne Retraite (PER) séduit 44 % des ACTIFS de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Le manque de connaissances des ÉPARGNANTS de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse pour les sujets d'ordre financier est déterminant dans leur choix d'un produit d'épargne

Depuis 6 ans, le Baromètre Ifop pour Altaprofits, Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet, observe les comportements d'épargne des Français pour préparer leur retraite et pour assurer leur avenir avec une analyse par région. Un an après l'entrée en vigueur de la réforme des retraites (1^{er} septembre 2023), repoussant progressivement l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030, le « **Baromètre 2024 de l'épargne en France et en régions** » vient souligner qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse :

I – Le Plan Épargne Retraite (PER) séduit 44 % des ACTIFS de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Une importante majorité de plus de 8 ACTIFS sur 10 (85 % des personnes en activité professionnelle dans cette région, 89 % en 2023, - 4 points cette année) reste convaincue qu'épargner par soi-même, « par capitalisation », est nécessaire pour compléter sa future pension retraite. 4 ACTIFS sur 10 (40 % contre 48 % en 2023, - 8 points en 2024) estiment même cela « tout à fait » nécessaire.

Dans ce contexte, **le Plan Épargne Retraite (PER), qui permet de bénéficier d'une rente viagère (revenu versé jusqu'à la fin de la vie) ou d'un capital (investissement récupéré en une seule ou plusieurs fois) au moment de la retraite, apparaît comme un placement stratégique pour se constituer par ses propres moyens un complément de revenus :**

- 44 % des ACTIFS de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER). Dans le détail :

. 33 % ont l'intention d'ouvrir un Plan Épargne Retraite (PER),

. 11 % ont déjà souscrit à un Plan Épargne Retraite (PER).

Tandis que les moyennes nationales sont respectivement de 55 % des ACTIFS en France, 41 % et 14 %.

Au plan national. Les critères d'âge, de genre et de catégorie sont particulièrement explicatifs des comportements pour préparer la retraite :

- Parmi les ACTIFS en France les plus enclins à ouvrir un PER figurent les moins de 35 ans (55 %), les catégories modestes (entre 900 et 1 300 € de revenus nets mensuels par personne et par foyer) (51 %) et les foyers avec enfant(s) (54 %).

- Ceux sur la tranche d'âge 50-64 ans et les catégories aisées (+ de 2 500 € de revenus nets mensuels par personne et par foyer) sont significativement plus nombreux à avoir déjà souscrit à un PER (respectivement 19 % et 27 %).

À l'opposé :

- **56 % des ACTIFS en activité professionnelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse n'ont pas l'intention de souscrire un PER.** En régions, ces ACTIFS non-intentionnistes de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse sont surreprésentés. En comparaison, ils sont 45 % au niveau national et 47 % en province.

Des concordances entre le national et la province. Les ACTIFS non-intentionnistes à la souscription d'un Plan Épargne Retraite (PER) au niveau national et en province subissent les mêmes freins, avec la même hiérarchisation ; ils y accordent également le même degré d'importance. Dans le détail : le frein principal, pour 36 % au plan national et pour 37 % en province, est qu'ils ont d'autres priorités financières (fin de mois, remboursement d'un prêt, Plan Épargne Logement, etc.). 28 % au niveau national sont découragés par le blocage des fonds jusqu'à leur retraite, 27 % en Province. À taux national et en province identiques, 26 % ont des doutes sur les avantages fiscaux du produit, 24 % expliquent qu'ils ne se projettent pas encore sur leur départ à la retraite et ne se sont pas renseignés sur le sujet tandis que 23 % (au national) et 22 % (en province) estiment qu'il est trop tard pour souscrire un PER.

On observe corrélativement à ces premiers résultats que :

- **40 % des ACTIFS de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse ont connaissance du montant qu'ils percevront à leur retraite par le système français des retraites, dont seulement 8 % « précisément » et 32 % « approximativement » (contre 32 % de connaisseurs en 2023, 9 % « précisément », 23 % « approximativement », soit respectivement + 8 points et + 9 points cette année).** Au niveau régional, ces ACTIFS de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse connaisseurs de leur future pension retraite sont bien plus informés qu'en moyenne (jusqu'à + 21 points par exemple avec leurs homologues dans la région des Pays de la Loire, 19 % de connaisseurs). Les moyennes nationales 2024 sont respectivement de 28 % et de 6 % « précisément ».

Au plan national. Les femmes sont sous-représentées ; seules 20 % connaissent leur future pension retraite contre 36 % d'hommes (16 points d'écart).

Logiquement, la connaissance du montant de sa future retraite progresse avec l'âge des répondants, mais sans jamais atteindre un seuil de connaisseurs majoritaires. Ainsi, toujours au niveau national, à peine 4 seniors (de 50 à 64 ans) sur 10 (43 %) déclarent cerner le montant de leur future pension de retraite, échéance qui se rapproche pourtant pour eux.

« Maintenir son niveau de vie au moment de la retraite est une préoccupation majeure pour plus de 4 personnes en activité professionnelle sur 10 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. 44 % des ACTIFS de cette région sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER), ce qui dénote qu'ils sont particulièrement sensibles à cette question. Tout de même, parallèlement, notre sondage révèle qu'il s'agit du score le plus bas d'ACTIFS intentionnistes pour la préparation de leur retraite en régions ; à contrario, 56 % d'ACTIFS non-intentionnistes en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse est celui le plus haut. »

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

II – Le manque de connaissances des ÉPARGNANTS de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse pour les sujets d'ordre financier est déterminant dans leur choix d'un produit d'épargne.

Interrogés sur leur préférence envers les livrets réglementés plutôt qu'envers des placements plus risqués, les répondants concernés en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse :

. sont largement majoritaires à craindre de perdre de l'argent en investissant sur les marchés financiers ou dans les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) (81 %), à estimer ne pas avoir les connaissances nécessaires pour placer leur argent ainsi (79 %), à penser que ces placements sont réservés aux personnes ayant beaucoup d'argent (76 %) ou encore à avancer qu'ils manquent de transparence (77 %).

. révèlent également leur manque d'intérêt vis-à-vis des marchés financiers ou des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) (77 %) et leur sentiment de gagner suffisamment d'argent en plaçant sur des livrets réglementés (50 %).

Au plan national. Pour ce qui est des aspects différenciants au regard des résultats en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, les ÉPARGNANTS au niveau national :

- . placent en première cause de préférence des livrets réglementés leur manque des connaissances nécessaires au choix de placements plus risqués (82 %, + 3 points d'intensité par rapport au score des ÉPARGNANTS de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse ; ces derniers placent cette déclaration en seconde position),
- . mettent en avant un manque de transparence plus important que celui avancé par les ÉPARGNANTS de Provence-Alpes-Côte d'Azur face aux placements plus risqués (80 % ; + 3 points par rapport au score de leurs homologues en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse),
- . déclarent un désintérêt bien moins marqué qu'en région PACA-Corse pour les marchés financiers ou les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) (71 % contre 77 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, 6 points d'écart).

« Tant au plan régional qu'au niveau national, le déficit de culture financière et économique est encore un frein important dans les choix de placements financiers, qui amène les épargnants à privilégier la sécurité et la facilité des livrets réglementés. Un challenge pour les acteurs de la gestion de patrimoine, car les marchés financiers restent le meilleur moyen de valoriser son capital si l'investissement se fait de manière progressive et sur le long terme. »,

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

Parmi les 36 % de répondants ayant eu recours au placement de leur argent dans un produit d'assurance vie, dans un Plan Épargne Retraite (PER), dans un Plan d'Épargne en Actions (PEA) ou dans les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) :

- . 46 % des ÉPARGNANTS de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse ont choisi en toute autonomie leurs produits.
- . À l'inverse, une large moitié a eu recours à un professionnel, 39 % estimant qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires et 14 % par manque de temps.

Au plan national. Près de la moitié des ÉPARGNANTS au niveau national (48%) ont choisi seuls un produit d'épargne (assurance vie, PER, PEA, SCPI). Ils ont été plus rares qu'en PACA-Corse à faire appel à un professionnel pour insuffisance des connaissances nécessaires (35 %, - 4 points par rapport au taux constaté en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) et en plus grand nombre par manque de temps (17 %, + 3 points cette fois).

À noter, toujours au niveau national :

- à quasi égalité, 49 % d'hommes et 47 % de femmes ont choisi ce type de produits d'épargne en toute autonomie,
- 44 % des 50-64 ans en particulier ont eu recours à un professionnel et 24 % de foyers avec un enfant par manque de temps.

Méthodologie : Le « Baromètre 2024 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par Ifop du 2 au 8 avril 2024, auprès d'un échantillon de 2 402 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

* Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Baromètre Ifop pour Altaprofits, 2024** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

Les données brutes et les communiqués régionaux sont disponibles sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits : Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions d'épargne et d'investissement sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.
- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.
- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, l'investissement en immobilier, à travers les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) et le Private Equity, ainsi que les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*) / www.altaprofits.com

Communication à destination des professionnels.